



CHS-CT du 1^{er} Juillet 2014

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr

(02.40.20.76.56 tous les matins sauf le mercredi)

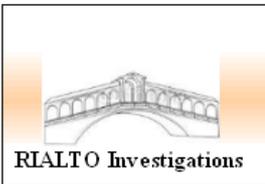
Numéro 3, juillet 2014

En début de séance, les syndicats ont rappelé les avancées obtenues lors du dernier COPIL du Tripode Amianté :

- Les agents concernés seront tous classés en exposition intermédiaire avec des visites tous les cinq ans. Les 700 personnes concernées recevront prochainement un courrier du ministre les informant.
- Un groupe de travail devrait voir le jour pour étudier les possibilités d'un aménagement du temps de travail pour les personnes malades.

Vos représentants FO ont rappelé le vœu du CHS 44 concernant l'urgence et l'importance du remplacement immédiat du départ en retraite d'un des médecins de prévention.

Par ailleurs, les syndicats ont indiqué que le point sur la mise à jour du plan d'action de l'INSEE suite à l'intervention du Cabinet SYNDEX ne pourra pas être traité lors de cette réunion, les documents ne nous étant pas parvenus à temps pour les étudier.



Diagnostic RIALTO Investigations

L'application RIALTO est une application informatique pour générer les pièces de procédure d'une vérification fiscale.

C'est une application qui globalement fonctionnait bien. Mais la Cour des Comptes a considéré qu'elle risquait, par manque de traçabilité de mettre en difficulté les vérificateurs pour des affaires

à scandale par exemple (risque de passer à côté d'une malversation). Il a donc été décidé d'ajouter un module investigation à cette application.

Une première : le développement de ce nouveau module est accompagné d'une étude ergonomique.

La DIRCOFI Ouest, Ile de France et la Direction interrégionale de la Somme sont désignés pour expérimenter ce nouveau module.

En mars 2014, le diagnostic ergonomique est présenté :

- Une information trop importante et mal organisée.
- Une utilisation de l'outil hétéroclite.
- Pas de traçabilité du dialogue entre le vérificateur et le chef de brigade.
- Pas de doctrine de la Direction.
- Pas de règle pour l'accessibilité aux différents menus mais une grosse difficulté de repérage.
- Une interprétation subjective des vérificateurs dans l'utilisation des menus déroulants.

Il débouche sur un projet de recommandations : Réorganiser le module en dissociant un mode traçabilité obligatoire et un mode méthodologique (fiches), optimiser les menus déroulants et créer des étapes de validation de saisie.

Aujourd'hui, l'étude ergonomique est terminée, c'est à la DRFIP de décider des suites données.

Vos représentants FO ont rappelé l'importance de la période d'expérimentation : elle doit permettre de résoudre les anomalies chroniques de l'application avant toute généralisation.

PAP de la DGFIP (Tour Bretagne)

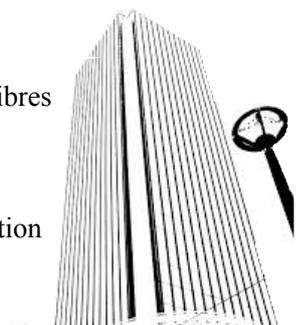
C'est officiel, les Agents de la Tour de Bretagne dépendent bien du CHS-CT Loire Atlantique. Les Bureaux **SI 1C** et **SI 1F** doivent donc présenter leur Plan Annuel de Prévention (PAP) à cette instance.

Sur l'étude des 27 fiches (pour 140 agents) récoltées, l'administration définit quatre axes privilégiés :

- Environnemental avec en outre la présence d'amiante dans la tour ainsi que les problèmes de port de charge
- Hygiène des locaux
- Le travail sur écran
- Les risques psychosociaux

Avec respectivement comme solutions :

- Inclure dans les analyses de l'air effectué par le gestionnaire de l'immeuble la recherche de fibres d'amiante
- revoir le marché du ménage des locaux
- adapter ergonomiquement les postes de travail et proposer des stages « gestes et postures »
- mise en place d'un plan d'activité annuelle avec arbitrage ainsi qu'une vigilance sur l'adéquation des charges.



Faute d'accès à l'outil informatique, le PAP présenté est succinct, les organisations syndicales n'ont pas voulu donner leur avis. Par ailleurs, elles se sont étonnées du nombre restreint de fiches recueillies par rapport au nombre d'agent en poste, : doit-on en déduire que la direction n'a pas su associer les agents à cette démarche importante.

Fiches d'impact sur le projet de réorganisation du SRE

La direction du SRE a présenté au CHS la fiche d'impact de la réorganisation des deux bureaux de la maîtrise d'œuvre informatique. Cette réorganisation devrait déboucher à une recomposition du périmètre de chacun des bureaux pour répondre au besoin d'évolution avec une optimisation des ressources, une meilleure mutualisation des savoirs.

Cette fiche, bien étayée a reçu l'approbation des syndicats.

Les représentants FO ont demandé qu'elle serve de base pour une information succincte aux agents concernés, en complément de la note de service existante de 50 pages (rarement lu)

DOUANES: Avis du CHSCT sur le PAP issu du DUE

Une fois encore, l'administration ne transmet pas de note de synthèse pour accompagner le tableau extrait du DUERP. Cette année, cette Direction veut mettre en avant deux types de risque :

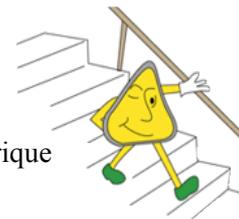
- améliorer les conditions de travail via des actions sur le thermique, le sonore et l'éclairage
- les risques psychosociaux via l'opération bien être au travail, des stages, de la pédagogie et si besoin l'intervention d'un médiateur extérieur.

Etonnant, ce PAP ne reprend pas le risque routier ? Alors que le CHS finance tous les ans des stages de conduite ???
Etonnant aussi, les pistes de travail sont intéressantes mais pas finalisées dans le temps

Pour son manque de concret, FO a donné un avis défavorable à cette proposition.

Compte-rendu du groupe de travail du 04 juin 2014 : point sur les actions et la situation du budget

- **DRFIP Cambronne Etude des façades du bâtiment Graslin** : pour donner du poids à une demande de travaux de rénovation de la façade Graslin par le BOP 309, le CHS a accepté de financer cette opération.
- **DRFIP Pornic revêtement isolant de l'escalier** : les différentes réunions avec les entreprises ont abouti à un défaut d'étanchéité, cette action est donc retirée, une demande d'expertise est en cours pour résoudre différemment le problème.
- **DRFIP** : la demande d'achat d'équipement de sécurité pour les agents ayant l'habilitation électrique a été acceptée.
- **SRE création de sanitaire** : l'action a aussi été acceptée.



Le solde du budget est à la date du 1er juillet 2014 est d'environ 60 000,00 euros.

Point sur les visites de sites du CHSCT l'hôtel des Finances de ST NAZAIRE (18 juin)

Une délégation du CHS s'est rendue à St Nazaire pour assister à une démonstration de démontage d'un parement + fenêtre amiantée.

Cette visite a permis de constater que les mesures de sécurité sont bien en place, que les risques de contamination par les poussières d'amiante sont pratiquement nuls pour les agents travaillant sur place.

La délégation du CHS-CT s'est aussi inquiétée des problèmes de bruit lors des travaux de la cage d'ascenseur. Les entreprises vont revoir leur calendrier pour que ces travaux se déroulent le plus possible en dehors des horaires de bureau.

Vos représentants FO ont demandé des précisions sur la méthode d'évaluation des nuisances sonores : la direction a indiqué que le responsable de site aura toute autorité pour évacuer les bureaux concernés.

Des luminaires vont être fournis pour améliorer l'éclairage de la salle de réunion du sous sol, actuellement occupé par des agents durant les travaux.



Accident du travail

Suite à différents accidents de service, les directions souhaitent faire passer un message :

En cas d'accident, si les mesures de protection (EPI) ne sont pas utilisées, la prise en charge de l'accident par l'administration peut ne pas être pris en compte.

**Les élus FO
en CHS 44**

Patricia DAVID
FO INSEE

Philippe NOBILET
FO DRFiP 44

Chrystelle TONNELIER
FO DRFiP

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**